



Communiqué de presse

Portes ouvertes au Conservatoire de musique neuchâtelois

Le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) organise ses traditionnelles journées portes ouvertes, le 10 mai à Fleurier, le 17 mai à La Chaux-de-Fonds et le 24 mai à Neuchâtel. Cette année, le CMNE se présente au travers de différents concerts et spectacles pour toute la famille. Une occasion de découvrir ce que le Conservatoire offre de meilleur.

Pour présenter la grande variété des enseignements dispensés dans ses murs, le Conservatoire organise des journées portes ouvertes sur ses sites principaux avec un programme alléchant et spécifique par lieu.

Rendre la pratique de la musique possible pour quiconque le souhaite est la mission fondamentale du CMNE. Un enseignement de très grande qualité est proposé et accessible à tou-te-s, de 2 à 99 ans, quelles que soient ses prédispositions musicales ou culturelles.

Au programme de ces journées : un jeu concours, avec un parcours « découverte » de tous les instruments, des prestations publiques par différents ensembles, des ateliers d'initiation pour les plus jeunes qui permettent d'apprécier la diversité ainsi que tous les styles de musique proposés au CMNE.

Des spectacles musicaux, de l'ours Paddington au petit tailleur de Grimm, sont présentés par des élèves, des professeur-e-s et des conteuses. Les enfants-musicien-ne-s de 1000 Notes (ensemble du CMNE et du Collège musical) présentent leur orchestre. Bien d'autres surprises vous attendent, le programme complet est disponible sur le site internet du Conservatoire : www.cmne.ch

Rendez-vous :

- **Samedi 10 mai, de 9h30 à 12h30, à Fleurier, Av. D.-Jeanrichard 2b**
- **Samedi 17 mai, de 9h30 à 14h, à La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert 34**
- **Samedi 24 mai, de 9h30 à 14h, à Neuchâtel, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21**

Tous les renseignements sur ces journées portes ouvertes sont disponibles sur le site www.CMNE.ch ou au numéro de téléphone 032 889 69 12.

Contact : Nicolas Farine, directeur du CMNE, tél. 032 889 15 11.

Neuchâtel, le 2 mai 2025